

## 2) Figures identificatoires et imaginaire collectif des disciplines

Pour pouvoir s'approprier un domaine de savoir, tout sujet doit construire une image positive de lui-même «sachant», compatible avec l'ensemble de son Moi et de son Idéal du Moi. Mais il faut se souvenir qu'au niveau de l'Inconscient, les

savoirs sont toujours marqués du sceau de l'interdit. Car toute accession à un savoir suppose une transgression: inconsciemment elle signifie vouloir s'emparer du savoir (interdit) des parents.

Pour autoriser cette transgression, les identifications jouent un rôle essentiel. Le conflit entre le désir et l'interdit peut être surmonté par une identification forte à une personne - substitut parental auquel on désire ressembler - qui incarne ou symbolise ce savoir désiré. Le Moi ou l'Idéal du moi est construit sur le modèle de cette personne. Alors le sujet peut lever l'interdit et s'autoriser à s'approprier ce savoir.

Or, les enseignants au premier chef peuvent constituer de tels substituts. On sait l'importance que revêtent la sympathie, l'amour que l'on éprouve pour un enseignant dans l'intérêt que l'on porte à la discipline qu'il représente et dans le désir que l'on éprouve de l'apprendre.

Mais cette constitution du rapport au savoir ne se fait pas sans lien avec l'imaginaire collectif qui donne certaines images de ces disciplines et de ces savoirs et définit et redéfinit constamment ce qui, en eux, est «masculin» ou «féminin». Par exemple, les humanités classiques, «masculines» au XIX<sup>ème</sup> siècle, quand elles représentaient la formation idéale de l'«honnête homme», font aujourd'hui partie de filières «littéraires», plutôt «féminines», puisqu'une grande majorité de filles s'y oriente; d'autres savoirs (la philosophie, les mathématiques, la physique, l'histoire, la sociologie) demeurent plutôt «masculins», même s'ils le sont «moins» qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Ainsi pour apprendre, la fille ne doit pas seulement transgresser l'interdit lié à la différence des générations, mais, par le quasi-monopole établi par le groupe de sexe masculin sur certains savoirs, elle doit en plus transgresser les interdits propres à son sexe. Autrement dit, le désir d'accéder à certains savoirs produit chez elle un conflit double: un conflit entre désir de savoir et interdiction liée à la différence des générations et un conflit dû à un interdit lié à la différence des sexes (ou des genres) et à la dominance du sexe (ou genre) masculin sur le sexe (ou genre) féminin.

C'est pour cette raison que la présence de professeurs

femmes dans ces disciplines considérées comme «masculines» sont pour elles importantes, afin que leur soit attesté qu'on peut être et femme et savante (en telle discipline). Des professeurs femmes, incarnant les savoirs qu'une fille désire acquérir, représentent des modèles identificatoires qui, là aussi, peuvent fonctionner comme autorisation à s'appropriier telle ou telle discipline et à y réussir, indépendamment des stéréotypes qui connotent telle ou telle discipline comme «masculine».

Encore faut-il que ces enseignantes, dans leur rapport au savoir, ne souffrent pas elles-mêmes d'inhibitions. Il arrive en effet parfois aux enseignant(e)s de reproduire, dans leurs croyances et dans leurs discours, ces connotations de l'imaginaire collectif concernant le caractère sexué des savoirs; auquel cas, elles se présentent comme un modèle contradictoire qui risque de raviver chez les filles cette interdiction du Surmoi concernant la transgression de l'identité de genre.

Mais ce ne sont pas seulement les identifications aux enseignants qui sont importantes pour l'appropriation des savoirs. Les identifications aux pairs aussi peuvent jouer un rôle essentiel. Choisir une section que beaucoup d'élèves du même sexe choisissent, c'est, au moment crucial de l'adolescence où s'achève la construction de l'identité sexuelle, s'assurer de sa propre identité de genre et la conforter. Au contraire, choisir une section que peu d'élèves du même sexe ont choisie, c'est transgresser la norme du genre, c'est risquer de remettre en cause son identité sexuelle et de perdre cette communauté de genre qui la conforte. Dès lors, la répartition inégale des sexes suivant les sections peut fonctionner au niveau inconscient comme un interdit: il est interdit de s'appropriier des savoirs qui s'adressent si évidemment et si majoritairement à l'autre sexe et donc leur semblent réservés.

Toutefois, tant qu'il s'agit de s'appropriier les savoirs scolaires (sauf peut-être dans l'enseignement technique et professionnel), les différences tendent à s'estomper et les filles peuvent trouver de nombreux modèles identificatoires de leur sexe, enseignantes et élèves, grâce à quoi elles peuvent s'autoriser à s'appropriier tel ou tel savoir. La question devient plus difficile quand il s'agit non plus de l'appropriation et de la transmission des savoirs, mais de leur production. Car si les

filles peuvent trouver dans leurs enseignantes des modèles de femmes «sachantes», elles ne peuvent y trouver si aisément des modèles de femmes «savantes», créatrices de nouveaux savoirs.

